



Commission Sportive

Information n°12 - Avril 2018

CHAMPIONNATS SENIORS FEMININS

OBLIGATIONS SPORTIVES (réf art 3 Règlements sportifs particuliers – obligations durant la saison)

Après contrôle, l'ensemble des clubs remplissent les obligations sportives à l'article 3. Les bonus seront donc appliqués :

En PNF : 2 points à toutes les équipes

En RF2 : 1 point à toutes les équipes

En RF3 : 1 point à toutes les équipes

Sur les classements de fin de saison

Demi-finales RF2 (réf règlements sportifs particuliers Art 2 – système de l'épreuve)

Elles se dérouleront selon le calendrier suivant :

Rencontre : - aller le week-end 28-29 avril

- retour le week-end 5-6 mai

Les clubs devront faire les dérogations dates et horaires pour le mercredi 18 avril dernier délai.